



MISE A DISPOSITION DES MANUELS SCOLAIRES TERMINALES

Le lundi 31 août de 16h30 à 18h00

Chers parents,

Comme vous le savez, depuis de nombreuses années, nous mettons à disposition des lycéens dont les parents ont adhéré à l'APEL les manuels scolaires sélectionnés par leurs professeurs.

L'AIDE DU CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE :

La région Normandie accorde pour tous les lycéens une participation sous la forme d'une carte à QR CODE appelée carte atouts.

Cette année, le montant crédité sur cette carte est de 50€ pour tous les élèves.

⚠ Les futurs Terminales doivent se connecter au compte Atout créé l'année dernière. Ils devront cliquer sur « lycée » puis remplir leur demande d'avantage « livres scolaires » à partir du 1^{er} juillet et si possible avant le 15 juillet afin que l'établissement puisse valider la demande. Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter.

MODALITES DE FOURNITURE DES MANUELS :

Pour bénéficier de ce service, **exclusivement réservé aux adhérents de l'APEL**, vous devrez :

- 1) Adhérer à l'APEL (le montant de la cotisation, soit 17 €, sera porté sur votre facture annuelle, et prélevée par l'OGEC)*
- 2) Vous acquitter d'une contribution annuelle dont le montant est de 50€ et qui peut être réglée :
 - Par le débit de la carte ATOUTS ou
 - Par chèque à l'ordre de l'OGEC ou
 - En espèces
- 3) Nous remettre un chèque de caution de 200 € à l'ordre de l'OGEC

**Si vous annulez au cours de l'année scolaire votre adhésion à l'APEL, nous considérerons que vous avez acheté les manuels scolaires et votre caution sera encaissée*

MONTANT DE LA CONTRIBUTION :

Son montant est fixé à 50 € pour l'année scolaire

PRECISIONS :

Votre chèque de caution sera encaissé dans les cas suivants :

- Perte ou non restitution des manuels scolaires dans les délais demandés et auprès (et uniquement) des membres de l'OGEC ou de l'APEL et seront facturés 30€ chacun.
- Annulation de votre adhésion à l'APEL en cours d'année

Lors de la restitution, veuillez à réparer et gommer les manuels scolaires détériorés afin d'éviter les frais de participation de 10 € par livre abîmé.

DISTRIBUTION :

La distribution des livres pour les Terminales aura lieu au LYCEE le 31 août 2026 de 16h30 à 18h00, vous devrez venir munis :

- Du bulletin d'adhésion/contrat de mise à disposition des livres (en pièce-jointe ou à télécharger sur le site de l'établissement). Imprimez-le dès aujourd'hui car pronote ne sera plus être accessible à compter du 10 juillet.
- D'un chèque de caution d'un montant de 200 € (à l'ordre de l'OGEC)
- Du Règlement de la contribution pour un montant de 50 €
- De la carte ATOUTS (QR code sur votre téléphone ou imprimé) si vous choisissez ce mode de règlement. Si vous choisissez de faire un coupon de prépaiement, merci de nous apporter le coupon imprimé.

*En cas d'utilisation de la carte ATOUTS, assurez-vous que le compte est bien activé afin de pouvoir être débité le jour de la remise des manuels scolaires. **Si la carte ne peut être débitée et que votre enfant n'est pas en possession de tous les documents, nous ne pourrons pas lui donner les manuels scolaires.***

Nous espérons que vous apprécierez notre service et nous vous remercions de nous faciliter la tâche en respectant les consignes qui vous seront données. **Les fratries pourront venir sur un seul créneau de distribution afin d'éviter plusieurs déplacements.**

Nous vous souhaitons un très bel été !

Les membres de l'OGEC et de l'APEL

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : livrejab@gmail.com ou par téléphone :

Madame Julie Bonneton : 06.63.84.62.53